

OPTISTIM

Stimulateur de vie biologique

INFORMATIONS PRODUIT

Engrais granulé, conforme au Règlement (CE) n° 1020/2009

Composition :

- 4% d'azote total (N) dont 4% d'azote ammoniacal
- 15 % d'Oxyde de Magnésium (MgO) soluble dans l'eau
- 20 % de CaO total sous forme oxyde
- 14 % d'Anhydride Sulfurique (SO3) soluble dans l'eau

Granulométrie : 2-5 mm

POINTS FORTS

Contient des amendements calcaires marins et un complexe énergétique exclusif
Permet de stimuler la vie biologique du sol

Accélère la décomposition des effluents d'élevage (notamment pailleux) et la transformation de la matière organique

La présence d'amendement participe au rétablissement du pH du sol, à l'équilibre physico chimique et à une meilleure valorisation des éléments nutritifs par les plantes

UTILISATION

Engrais à utiliser sur toute culture

Utilisation entre 350 et 500kg/Ha tous les deux ans (ou tous les ans en cas d'apport de fumier)

Utiliser au moment du semis de la culture (printemps ou automne), en conditions humides

Sur prairie, utilisation à la reprise de végétation au printemps ou à la sortie du bétail

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Enfouissement jusqu'à 3 cm maximum

Ne pas utiliser en période de gel ou de sécheresse

Ne pas combiner avec l'apport simultané d'autres engrais minéraux

CONDITIONNEMENT

Big Bag de 600kg